

RD Congo: Condamnation des violences sexuelles
Par Afriquejet
20 juillet 2012

Le représentant spécial par intérim du Secrétaire général de l'ONU sur la violence sexuelle dans les conflits, Vijay Nambiar, a condamné la violence sexuelle qui aurait été perpétrée en RD Congo par un groupe de soldats renégats connu sous le nom M23 et a appelé les autorités à enquêter sur les crimes.

Dans un communiqué publié jeudi à New York, il a indiqué qu'au moment où la violence connaît une escalade dans l'Est de la RD Congo, il est profondément préoccupé par le fait que le conflit est encore une fois caractérisé par des violences sexuelles.

'Dans le cadre des activités illégales des groupes armés, des crimes graves ont été signalés. Je condamne la violence sexuelle qui aurait été perpétrée par les mutins du M23 et d'autres groupes armés et j'appelle les autorités à enquêter sur ces crimes sans délai et de manière approfondie, afin que les auteurs soient traduits en justice', a-t-il affirmé.

Il a également déclaré que tous les groupes armés doivent déposer les armes et que tout appui externe fourni au M23 doit cesser.

Il a cité un incident dans le village d'Epulu, dans la Province orientale, dans lequel une milice locale connue sous le nom de Mai-Mai Simba aurait violé un certain nombre de femmes le 24 juin et enlevé plusieurs autres qui sont destinées à être utilisées comme esclaves sexuelles.

Les Casques bleus de la Mission de stabilisation des Nations unies en RD Congo (MONUSCO) assistent le gouvernement dans la protection des civils déplacés ou menacés en raison des activités violentes des groupes armés.

Dans le courant de ce mois, un Casque bleu indien a été tué lors d'un échange de tirs entre les Forces armées nationales congolaises et les combattants du M23 dans la Province orientale.